

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos spécialités
pour le
bâtiment
moderne

Les papiers peints suisses

FILMOS
et
FILMASANA
lavables

Pour sols fort utilisés :
PLAQUES-PVC-FILMOS

Couvre-planchers :

HARDURA
TERRY
BALALUX

FILMOS S. A., Lausanne
Avenue de Beaulieu 9
Tél. (021) 24 20 16

on peut l'augmenter de beaucoup selon les besoins. Cet équipement permet au personnel de se livrer périodiquement, sans qu'il en coûte rien, à des exercices pratiques dont l'importance se révèle décisive, le cas échéant, quant à sa manipulation calme et précise.

Selon les circonstances et les disponibilités de pression, une conduite d'amenée d'eau G 1" à G 2" devra être prévue, pour un débit d'eau à la lance de 35 à 100 litres/minutes, et une pression de 4 à 9 atmosphères.

INFORMATIONS

Un Office général d'information sur le logement

Un Office général d'information sur le logement vient d'être créé dans la région parisienne. Il a pour but de grouper, en un fichier unique, les demandes et les offres d'attribution de logements en location dans les immeubles construits par les organismes d'H.L.M. ainsi que par tous organismes constructeurs ou sociétés qui accepteraient que leurs demandes et leurs offres soient recueillies par l'office.

Cet office tient également à la disposition du public toutes informations sur les programmes de construction au titre de l'accession à la propriété.

En outre, pendant un délai de trois ans pour les logements achevés à partir du 1.1.56, le commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la région parisienne, chargé de l'organisation de cet office, pourra faire inscrire en priorité, en vue de leur relogement, dans la limite de 20% par opération des organismes d'H.L.M., des candidats dont les familles vivent soit dans des immeubles déclarés insalubres ou en état de péril, soit dans des immeubles compris dans une opération d'aménagement. (D'après *Informations sociales*.)

Sus au bruit !

En Amérique, une grande société d'assurance, l'Aetna Life Insurance, a insonorisé ses bureaux, et l'on a comparé le rendement des employés l'année avant et l'année après l'insonorisation :

Les erreurs faites par les calculateurs ont diminué de moitié, celles des dactylographes de 29 %

Le changement d'employés a diminué de 47 % et le rendement général a augmenté de 8 %.

Cependant, note Kryter, de nombreux autres facteurs peuvent aussi expliquer cette amélioration spectaculaire, si ce n'est miraculeuse, d'autant plus que l'expérience a duré deux ans et que l'intensité du bruit n'a été abaissée que de 6 décibels, passant de 41 à 35 décibels.

Cet exemple a été cité par le Dr P.-B. Schneider, privat-docent, médecin chef de la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne, dans un exposé présenté devant la Société vaudoise de médecine.

Si le Dr Schneider a démontré que le bruit, sous toutes ses formes, était un facteur défavorable pour les malades mentaux, les névrosés, et aussi pour l'homme sain, il a cependant fait remarquer que le bruit ne détermine pas à lui seul des troubles psychiques classiques. On constate en effet une nette adaptation de l'être humain au bruit. Les bruits discontinus et intenses, inattendus, les sons aigus, sont les plus mal supportés. (D'après *Revue de Médecine préventive*.)

L'électricité en Russie

Parmi les pays dans lesquels les besoins d'électricité sont particulièrement impérieux, l'U.R.S.S. occupe une place de choix. Aussi les dirigeants ont-ils été amenés à élaborer des programmes d'une ampleur extraordinaire. Il s'agit de disposer en 1960, à la fin du plan quinquennal actuel, de 320 milliards de kilowattheures, ce qui représente une quantité d'électricité dix-sept fois supérieure à celle qui, d'après les prévisions, nous sera nécessaire en Suisse à ce moment-là. Tout sera mis en œuvre pour donner à l'économie nationale un essor inégalé jusqu'à présent.

Ce sont, bien entendu, les ressources hydrauliques qui continueront à être exploitées, car les Russes sont bien placés pour savoir que l'énergie atomique industrielle est encore dans les limbes et qu'il s'écoulera bien des années avant qu'elle puisse concurrencer l'énergie que les torrents et les fleuves dispensent sous forme d'électricité.

Aux centrales construites à l'intérieur du pays, sur la Volga, le Dniepr et d'autres cours d'eau, viendront s'ajouter celles édifiées sur les grands fleuves de Sibérie, le Léniisséi et l'Obi, pour ne citer que les principaux.

Mais le Léniisséi possède un affluent d'importance. C'est l'Angara, dont la longueur atteint 1600 km. et qui, grâce au lac Baïkal dont il est issu, est caractérisé toute l'année par un cours extrêmement régulier. Aussi est-il tout indiqué pour produire de l'électricité. A 35 km. du vieux village de Bratsk, un curieux étranglement semble avoir été créé par la nature pour tenter les ingénieurs. La largeur de

l'Angara n'y est en effet plus que de 800 m. et les bords escarpés le dominant de 75 à 80 m. C'est dire que les conditions sont des plus favorables à la construction d'un ouvrage hydroélectrique.

Cette usine, dont une partie fonctionnera déjà dans quelques années, sera la plus puissante du monde, puisque sa puissance définitive atteindra 3 millions de kilowatts. (La puissance globale de toutes les centrales suisses est de 4 millions de kilowatts environ.)

Tout sera à l'avenant. La centrale de Bratsk aura pour effet de créer un lac artificiel de 570 km. de longueur contenant 180 milliards de mètres cubes d'eau ! Jamais encore des réserves de cette envergure n'ont été réalisées par la main de l'homme.

Comme c'est là seulement l'un des ouvrages hydroélectriques dont on vient de commencer la construction - il est vrai que c'est le plus important - on peut se faire une idée approximative des ressources en électricité dont disposera le pays après achèvement du plan.

Et maintenant, quelles conclusions tirer ? En U.R.S.S., les programmes quinquennaux se succèdent et s'amplifient. Ils comportent aujourd'hui des travaux gigantesques auxquels on n'aurait pas osé songer voilà vingt ans ! L'équation célèbre formulée par Lénine en son temps : « Socialisme = Soviétiques + Electrification » avait profondément influencé les jeunes générations de techniciens qui n'avaient pas tardé à comprendre que l'essor industriel est étroitement lié à l'accroissement de la production d'électricité. Or, ce principe est plus vrai que jamais. Seules, les proportions ont changé.

La situation du logement en Europe

Sous ce titre, la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies a publié récemment une étude fort instructive, notamment en ce qui concerne la qualité et la densité d'occupation des logements.

Densité d'occupation

Pour l'ensemble des 23 pays couverts par l'étude, le nombre moyen de logements pour 1000 habitants s'élève à 237. En Europe occidentale et centrale il atteint 270 ; en Europe méridionale 224 et en Europe orientale (y compris l'URSS) 219. Le nombre de logements pour 1000 habitants est de 282 en Suisse, qui vient en sixième position avec la Grande-Bretagne.

La Suisse occupe le premier rang, avec les Pays-Bas, en ce qui concerne le nombre moyen des pièces par logement, soit 4,8 (y compris la cuisine). En Europe occidentale, la Suède tient le dernier rang, tant pour ce qui est du nombre de pièces pour 1000 habitants (1069) que du nombre de pièces par logement (3,1).

En Europe occidentale et centrale, la situation se présente ainsi :

	Nombre de logements pour 1000 habitants	Nombre de pièces pour 1000 habitants	Nombre de pièces par logement
Autriche	320	1055	3,5
Belgique	347	1324	3,9
Danemark	312	1184	4,0
Finlande	260	649	2,5
France	288	1050	3,65
Allemagne occidentale	223	898	4,0
Irlande	238	924	4,2
Pays-Bas	230	1099	4,8
Norvège	279	1207	4,3
Suède	342	1069	3,1
Suisse	282	1362	4,8
Royaume-Uni	282	1295	4,6

Les 196,2 millions d'habitants de l'Europe occidentale et centrale occupent au total 215,5 millions de pièces, ce qui fait une moyenne de 1,12 pièce par personne. La Suisse, avec 6,7 millions de pièces pour 4,9 millions d'habitants et une moyenne de 1,36 pièce par personne vient en tête de liste. Elle est suivie de la Belgique (1,32 pièce), de la Grande-Bretagne (1,29 pièce), de la Norvège (1,21), du Danemark (1,18), des Pays-Bas (1,10), de la Suède (1,07), de l'Autriche (1,05), etc.

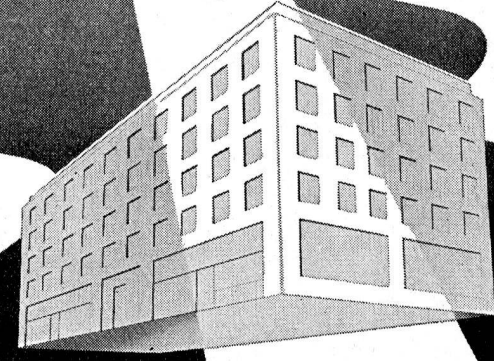
Qualité des logements

En ce qui concerne la qualité des logements, la Suisse occupe une des premières places parmi les pays de l'Europe centrale et occidentale. Presque tous les logements urbains y possèdent l'électricité. En Suisse, le pourcentage est de 100, de même qu'en Norvège. Dans les campagnes, 95% des logements sont électrifiés en Suisse, qui vient ici au troisième rang, après l'Allemagne et le Danemark. Pour ce qui est de l'eau courante, le pourcentage des logements qui en sont dotés (villes et campagnes ensemble) s'élève à 95,3 en Suisse (il est de 94 en Grande-Bretagne, 80 aux Pays-Bas, 78 en Allemagne occidentale, 74 en Suède, 65 en Norvège). En Autriche, en Belgique, en France et en Irlande, moins de la moitié de l'ensemble des logements (villes et campagnes) dispose d'eau courante. La Suisse vient en premier rang en ce qui concerne les logements urbains dotés d'une salle de bains, avec 69,6% (elle vient, avec 55,5%, en deuxième rang, si l'on prend les logements urbains et ceux qui sont situés dans les localités rurales). Le Royaume-Uni suit avec 65%. Viennent ensuite la Suède 46% (mais il n'a pas été tenu compte dans cette statistique des salles de douches et des « sauna »), le Danemark (38%), l'Irlande (35,5%), la Norvège (31,8%), etc.

(Revue des Faits de la Semaine, N° 36/56, du 28 août.)

STELLA

PEINTURES MODERNES POUR LE BATIMENT



ASTRALO
BADIGEON A L'EAU FROIDE

ASTRALIN
PEINTURE-DISPERSION POUR INTERIEUR

ASTRALEX
PEINTURE-DISPERSION POUR EXTERIEUR

STELLA S.A.
FABRIQUE DE VERNIS - COULEURS
ET ENCRE D'IMPRIMERIE
CHÂTELAINE - GENÈVE
Tél. (022) 33 42 60

Satisfaite !



avec mon chauffe-eau à gaz,
je ne manque jamais d'eau
chaude ...
pour la toilette

c'est vraiment l'appareil IDÉAL !